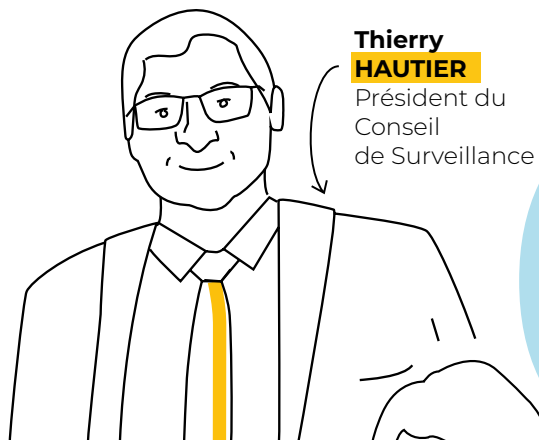




Rapport d'**activité**

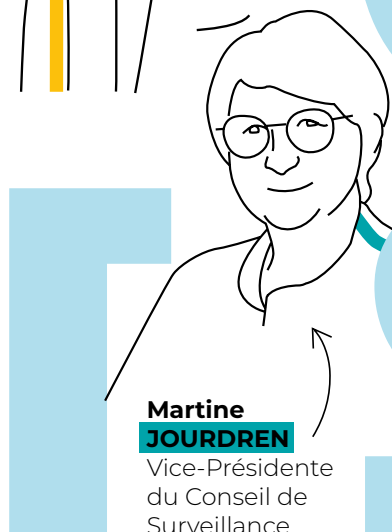
**ET DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**





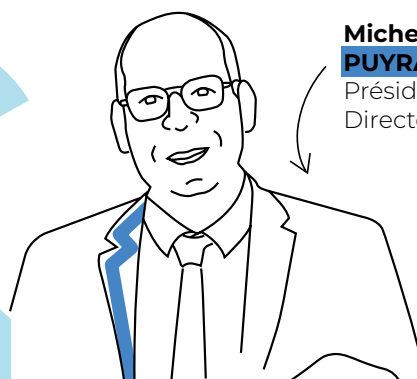
**Thierry
HAUTIER**

Président du
Conseil
de Surveillance



**Martine
JOURDREN**

Vice-Présidente
du Conseil de
Surveillance



**Michel
PUYRAZAT**

Président du
Directoire

**Valérie
FERNANDES**

Vice-Présidente
du Conseil de
Développement



René MURATORE

Président
du Conseil de
Développement

Bernard PLISSON

Membre
du Directoire



**Jérôme
LANDAIS**

Membre du
Directoire



ÉDITO

Dans un contexte économique mondial toujours marqué par la pandémie liée au Covid-19 et un emballement des taux de fret, Port Atlantique La Rochelle a terminé l'année 2021 avec un trafic global quasi identique à celui de l'année précédente avec 8 845 723 tonnes (-0,9%) et conformément à ses prévisions.

La filière céréales et oléagineux, à la première place avec plus de 3 millions de tonnes, a connu néanmoins une évolution négative de près de 13 points, qui s'explique par une campagne 2020/2021 particulièrement mauvaise, suivie d'une récolte 2021 plus proche de la normale. Avec un peu moins de 3 millions de tonnes, les produits pétroliers sont en légère hausse de 2% et demeurent dans leur moyenne décennale. Désormais troisième filière du Port, les produits du BTP ont connu une évolution de + 23%, avec plus d'un million de tonnes, témoignant ainsi de la reprise générale du secteur. Les vrac agricoles ont subi un repli conjoncturel de 7%, conséquence de cours mondiaux élevés et d'une part de blé fourrager plus importante dans la récolte



française 2020. En hausse de 12%, la filière des produits forestiers et papetiers s'inscrit durablement dans l'activité du Port. Mais la filière « vedette » de l'année 2021, c'est celle dite « Autres », composée des colis lourds, de produits métalliques et de conteneurs, avec + 90%, stimulée par le trafic lié aux énergies marines renouvelables pour la construction du parc éolien en mer de Saint-Nazaire.

Au cours de cette année atypique, le Port a atteint le niveau « exemplaire » lors de son troisième cycle d'évaluation, dans le cadre de l'ISO 26000, unique norme internationale

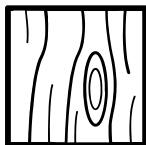
cotant l'engagement RSE des entreprises. Ce label vient saluer 10 ans de travail de la part des équipes portuaires et atteste de la maturité de l'établissement. Un engagement aussi pour l'avenir à persévérer dans cette dynamique !

Thierry HAUTIER
Président du Conseil de
Surveillance

Michel PUYRAZAT
Président du Directoire

5^e Grand Port
Maritime
français

1^{er}
port français
importateur
de produits forestiers



2^e port
français
exportateur
de céréales

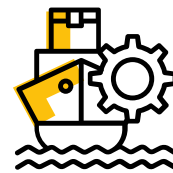
Près de **9 millions** de
tonnes de marchandises
traitées en 2021



1715 emplois
salariés générés
et plus de

16400 emplois directs,
indirects et induits

Missions, raison d'être



D'après le Code des transports et dans les limites de sa circonscription, le Port est chargé de l'ensemble des missions suivantes, dans le respect des règles de concurrence et de l'intégration des enjeux du développement durable :

1 La **réalisation, l'exploitation et l'entretien** des accès maritimes ;

2 La **police, la sûreté et la sécurité**, ainsi que les missions concourant au bon fonctionnement général du Port ;

3 La **gestion et la valorisation du domaine** dont il est propriétaire ou qui lui est affecté ;

4 La gestion et la **préservation du domaine public naturel** et des espaces naturels dont il est propriétaire ou qui lui sont affectés ;

5 La **construction et l'entretien de l'infrastructure portuaire**, notamment des bassins et terre-pleins, ainsi que des voies et terminaux de desserte terrestre, notamment ferroviaire ;

6 La **promotion de l'offre de dessertes ferroviaires** en coopération avec les opérateurs concernés ;

7 L'aménagement et la **gestion des zones industrielles** ou logistiques liées à l'activité portuaire ;

8 Les actions concourant à la **promotion générale du Port**.

... et valeurs

EXEMPLARITÉ
SÉCURITÉ
FÉDÉRATEUR
ÉCOUTE
HUMAIN
ANCRAGE
SERVICES
COMMUNAUTÉ
EFFICACITÉ
COOPÉRATION



RAISON D'ÊTRE

Protégé et en eau profonde au centre de l'arc Atlantique français, le Grand Port Maritime de La Rochelle est un acteur majeur du développement économique du territoire, de la logistique des entreprises et de la transition écologique.



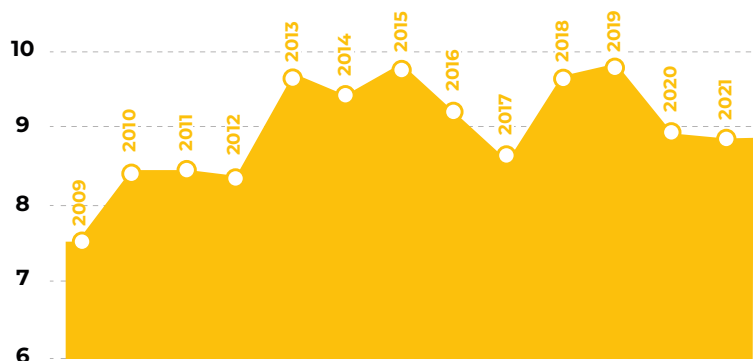
Ouvert sur le monde...

5^e Grand Port Maritime français, Port Atlantique

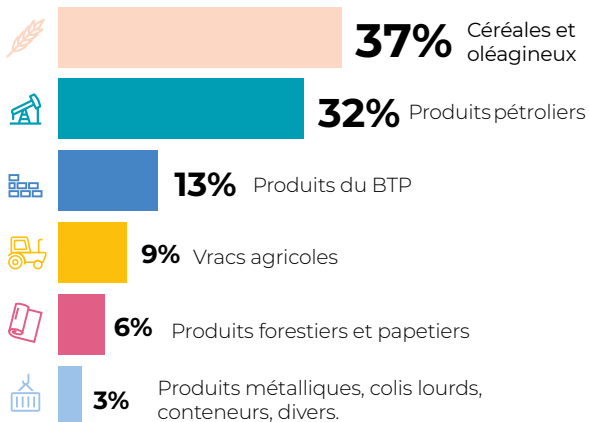
La Rochelle est naturellement protégé par les îles de Ré et d'Oléron. Acteur logistique du territoire, il bénéficie d'un accès en eau profonde, lui permettant d'accueillir en toute sécurité, 24h/24 et 365 jours par an, la plupart des navires de grande taille.

Outre ses filières historiques que sont le bois, les hydrocarbures et les céréales, le Port est aujourd'hui polyvalent et son trafic diversifié.

Évolution du trafic portuaire de 2009 à 2021 (en millions de tonnes)



En 2021, six grandes filières composent les tonnages du Port (Répartition du trafic en %)



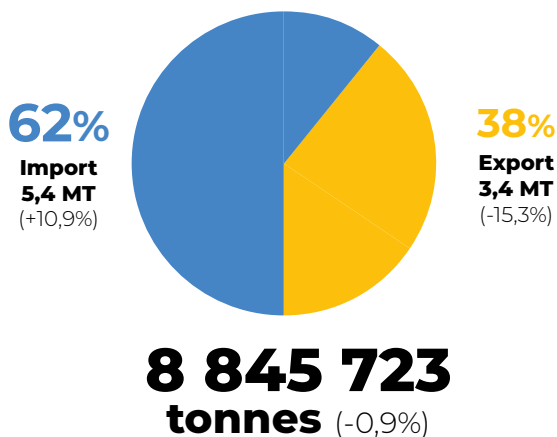
3 % de progression moyenne par an

Créé il y a plus de 130 ans, Port Atlantique La Rochelle a connu depuis ces dix dernières années une progression moyenne de près de 3% par an, pour un trafic de marchandises établi autour de 9 à 10 millions de tonnes annuelles.

...et ancré dans son territoire

Avec **8 845 723 tonnes d'activité globale**, l'année 2021 accuse **un déficit d'exportations (39%)** par rapport **aux importations (61%)**, comparativement aux années précédentes du fait de la mauvaise campagne céréalière 2020/2021.

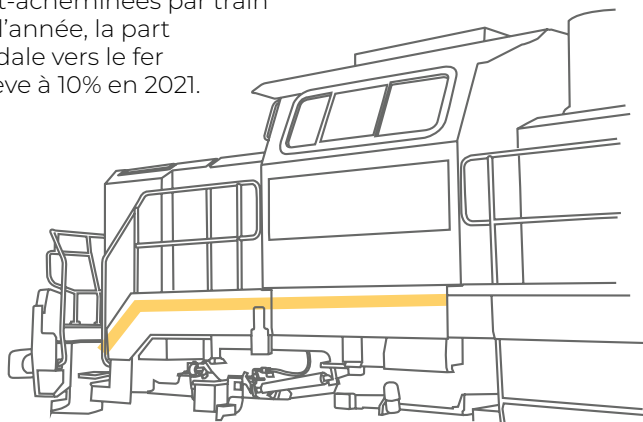
Trafics import et export :



Le Pôle de Réparation et de Construction Navales (PRCN) a connu une année riche d'activité avec un taux d'occupation de son aire de carénage égal à 70%, une augmentation marquée du recours à son élévateur à bateaux (+ 25% de levées de navires entre 2020 et 2021) et un doublement du nombre de navires en forme de radoub. Pour la première fois de son histoire, la forme de radoub n°1 a même accueilli simultanément deux navires au printemps dernier.

Pour la deuxième année consécutive, les quais du Port n'ont accueilli aucune escale de paquebots en 2021, les croisières étant fortement impactées par la crise sanitaire.

Alors que le trafic ferroviaire portuaire est en progression constante depuis 2007, il a connu en 2021 un fort repli de 30%, lié à la fermeture de la voie ferroviaire de desserte du Port au deuxième semestre pour cause de travaux de régénération par SNCF Réseau. Avec un volume de 857 235 tonnes de marchandises pré- ou post-acheminées par train sur l'année, la part modale vers le fer s'élève à 10% en 2021.



Une communauté qui investit

Si l'effet direct de la crise liée au Covid-19 est relativement faible sur le trafic portuaire, la reprise d'activité et les perturbations logistiques que cette crise a amenées au niveau mondial, en particulier dans le conteneur, ont engendré quelques périodes de congestion mi-2021 sur la place rochelaise. Dans ce contexte, un certain nombre d'acteurs de la place portuaire rochelaise a une nouvelle fois montré sa capacité d'adaptation et d'investissement à hauteur de 15 millions d'euros :



ATENA (Groupe Sica Atlantique) : installation d'une nouvelle ligne d'ensachage destinée aux fertilisants pour 5,8 M€ ;



EVA (Groupe Maritime Kuhn & Groupe Sica Atlantique) : acquisition d'une nouvelle grue pour 4 M€, exploitée sur le terminal de l'Anse Saint-Marc ;



Sica Atlantique : rénovation du silo Bertrand 2 pour 1,2 M€ ;

AML (Groupe Maritime Kuhn) : renfort en personnel de manutention, renouvellement à hauteur d'1,5 M€ et amélioration de la maintenance des équipements, meilleure gestion des escales ;

IEL : poursuite des actions de solarisation, avec l'équipement de panneaux photovoltaïques sur plus de 3 000 m² du sas couvert du Bassin à Flot.



De son côté, le Port a réalisé 8,9 millions d'euros d'investissement, cofinancés à hauteur de 26%, dans le cadre de différentes actions, parmi lesquelles :

- la **finalisation des travaux d'amarrage et d'accostage sur le terminal de Chef de Baie** ;
- la poursuite de la **modernisation des voies ferrées portuaires** ;
- la **démolition des bâtiments des anciens chantiers navals** ;
- la **réhabilitation** du hangar 12, du Poste P, du terre-plein H14, des façades et chéneaux des hangars 19, 20 et 21...

Et ce, tout en menant les études de dévoiement des pipelines sur le viaduc du Môle d'Escale, ainsi que les études environnementales et techniques des aménagements futurs du Port co-financées par l'Europe (Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe).





Les enjeux du Port

En amont de la réflexion qui a présidé à l'élaboration du projet stratégique 2020-2024, les enjeux majeurs du Port ont été listés, afin d'y être intégrés.



PORT AGILE

Le Port doit s'appuyer sur les filières actuelles, tout en maintenant une veille stratégique et technologique active sur l'évolution de leur modèle économique. Le développement de nouvelles filières, comme l'éolien en mer, oblige à une flexibilité et à une anticipation de moyens humains et techniques adaptés. En mode « agile », la performance opérationnelle du Port, acteur logistique, doit être garantie à tous les instants.

PORT DURABLE

Le Port accompagne activement la transition écologique du territoire et de ses acteurs. Le Port doit renforcer les actions de réduction des émissions de CO₂, pour lui-même et les acteurs portuaires et favoriser le développement de puits de carbone. Conscient des enjeux de déploiement d'une mobilité bas carbone, le Port aide à la transformation des modes de déplacement et encourage le report modal par voie ferrée.

Au cœur d'un territoire mouvant façonné et parfois malmené par la mer, le Port se prépare aux impacts du changement climatique.

PORT CONNECTÉ

Alors que la transformation numérique est en cours, maîtriser et valoriser la donnée devient un enjeu de première importance. Les outils numériques permettent de fluidifier les échanges et la gestion des escales. Enfin, la réponse aux attentes se traduit par le développement de nouveaux services à forte valeur ajoutée.

PORT CITOYEN

Intégré au cœur de la Ville, de la Communauté d'Agglomération, du Département et de la Région, en lien avec leurs acteurs économiques et sociaux, le Port doit poursuivre son implication dans les dynamiques et les projets de territoires. L'engagement sociétal encourage à améliorer encore le dialogue citoyen, la concertation et la gouvernance.

FILIÈRES EXISTANTES ET ÉMERGENTES

La performance du Port se mesure notamment à travers sa capacité à améliorer la compétitivité de la place portuaire et à répondre aux besoins du territoire. Une veille est nécessaire pour accompagner les évolutions des filières existantes, tout en développant les opportunités offertes par les filières émergentes.

AMÉNAGEMENTS ET ÉVOLUTION

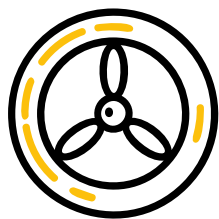
Le programme d'aménagement du Port lui permet d'anticiper les évolutions du fret maritime et les besoins des populations de demain, d'accueillir de nouvelles filières à forte valeur ajoutée, ainsi que de renforcer la compétitivité ou la transformation des filières existantes.

ORGANISATION ET SERVICES

Pour remplir au mieux ses missions, l'organisation et les services du Port doivent être en phase avec les attentes des opérateurs portuaires, des chargeurs et des personnels. L'évolution des enjeux sociétaux et des besoins des acteurs économiques, des différentes générations de personnels, nécessitent par ailleurs une anticipation permanente tant en externe qu'en interne au Port et une transformation des pratiques pour y répondre.

GOUVERNANCE

Dans le cadre fixé par l'État, le Port souhaite renforcer encore le partenariat avec les collectivités locales et les acteurs institutionnels du territoire. Porté par son engagement sociétal et les attentes croissantes de ses parties prenantes, le Port a également à cœur d'améliorer les liens avec le public et les citoyens, tout en contribuant activement aux instances de coopération et d'échanges régionales, nationales et internationales.



Un cap pour 5 ans

Validé le 13 mars 2020 par le Conseil de Surveillance après avis favorable du Conseil de Développement du Port, le projet stratégique 2020-2024 est le résultat de nombreuses études et démarches de concertation, dont le bilan de mise en œuvre du précédent projet stratégique et la réflexion prospective « Objectif 2040 : imaginons le port de demain », pilotée par le Conseil de Développement.

À la fois vision d'avenir traduisant une volonté d'anticipation et feuille de route pour cinq années, ce projet stratégique du Port fixe les actions prioritaires

à mener face aux nombreux enjeux et défis actuels : capacité d'adaptation à l'évolution des besoins du territoire et des entreprises, transition écologique et énergétique, transformation numérique, engagement sociétal. Couvrant la période 2020-2024, il donne le cap pour poursuivre les transformations engagées et préparer le monde de demain.

Le projet stratégique du Port fixe trois orientations : « Pour une logistique toujours plus performante », « Vers le zéro carbone » et « L'innovation au cœur de l'action ». Chacune d'entre elles se décline en dix actions, associant un calendrier de mise en œuvre.



Pour une logistique toujours plus **performante**



LES 10 ACTIONS

Idéalement situé sur l'arc atlantique, Port Atlantique La Rochelle est un maillon logistique important pour le territoire et ses entreprises. Sa position géographique « protégée » et « en eau profonde » lui confère un véritable avantage compétitif en termes d'accès nautiques.

La desserte routière et ferroviaire a été construite et optimisée au fil des années. Pour accompagner les évolutions de trafics dues aux changements de modèles économiques des filières et des besoins du territoire, le Port doit anticiper en se dotant d'une vision à long terme, tant en termes de moyens humains que de techniques adaptées. Il s'agit notamment, tout en s'appuyant sur ses filières actuelles, d'en développer de nouvelles, comme l'éolien en mer.

C'est tout l'enjeu de l'axe logistique du projet stratégique, qui, à travers ses dix actions liées aux aménagements et services portuaires, vise à accroître et à pérenniser la valeur ajoutée sur le territoire. La performance globale du Port passe par des actions collectives améliorant la compétitivité, la qualité et la promotion de la place portuaire rochelaise.

- 1 Favoriser le développement du cabotage et du feeding
- 2 Faciliter une desserte routière et ferroviaire de qualité
- 3 Étendre l'hinterland logistique du Port
- 4 Favoriser le développement de la logistique urbaine
- 5 Être en veille sur les filières socles et émergentes, faciliter la mise en réseau
- 6 Anticiper le changement de modèle économique de certaines filières
- 7 Améliorer collectivement la compétitivité et la durabilité du passage portuaire
- 8 Développer des services de location d'espaces de stockage modulables et multifonctionnels
- 9 Promouvoir ensemble la place portuaire rochelaise
- 10 Mettre en œuvre le projet d'aménagement « Port Horizon 2025 »

Être en veille sur les filières socles et émergentes...

Depuis des années, le Port exerce une veille stratégique, technologique et économique sur ses filières principales.

En appui sur les compétences et les entreprises locales, le Port analyse avec les opérateurs les actions d'anticipation et les conditions d'évolution et de transformation des activités actuelles. C'est dans ce contexte que l'accompagnement anticipé du développement des énergies marines renouvelables a pu permettre l'émergence dès 2021 d'un hub logistique éolien offshore à La Rochelle, avec notamment 38 escales de navires cette année liées à cette activité nouvelle.

Dès le mois de février, les trois escales du navire Svenja en provenance de Rotterdam ont lancé l'exploitation sur l'Anse Saint-Marc. Avec à chaque fois un déchargement de quatre monopieux et de quatre pièces de transition. Ces éléments, momentanément stockés sur le terre-plein, ont ensuite été mis en place sur le site du parc éolien offshore de Saint-Nazaire, réacheminés par un autre navire, l'Innovation, à partir du mois d'avril. Les rotations se sont poursuivies tout au long de l'année pour permettre au final l'installation de quatre-vingts machines.



Cette contribution du Port confirme son aptitude à répondre aux enjeux de transition énergétique. Elle s'appuie notamment sur ses qualités d'accès nautiques, le savoir-faire de la filiale rochelaise du Groupe Maritime Kuhn, développé depuis plus de dix ans sur l'éolien terrestre, et la technicité éprouvée des docks de la place portuaire.



... et faciliter la mise en réseau

Corollaire de la mission de marketing stratégique sur la filière émergente de l'éolien en mer, la place portuaire a pris l'initiative de créer un club logistique dans ce domaine, avec la naissance d'Aquitaine Blue Energies, l'association des professionnels néo-aquitains de la mer. Sa mission : accompagner le développement économique de l'éolien offshore et des énergies marines renouvelables (hydrolien, houlomoteur, etc.) sur le territoire. Née en mai, l'association comptait plus de 25 entreprises membres à la fin de l'année.

Améliorer collectivement la compétitivité du passage portuaire

Durant l'été, le Port de La Rochelle a connu une période de congestion du trafic portuaire suite à la désorganisation du commerce maritime mondial liée à la pandémie, à l'émergence de nouveaux trafics et à des difficultés techniques sur les outillages de manutention.

Afin d'améliorer cette situation, des actions correctives importantes ont été engagées par la place portuaire pour réduire le temps d'escale des navires, et ce dans trois domaines :

- une meilleure gestion des hommes avec l'intégration au sein du pôle maintenance d'AMLP du personnel précédemment salarié par La Romane et le recrutement de dix personnes supplémentaires pour compléter les équipes dockers ;
- un renforcement de l'outillage, avec l'acquisition d'une nouvelle grue, Liebherr LHM 600, d'une capacité de 144 tonnes pour 4 millions d'euros, par la société EVA. Quatre chariots élévateurs de 12 tonnes, deux chargeuses et un stacker viennent compléter ce programme d'investissement pour un montant de 1,5 million d'euros réalisé par AMLP.



- une remise à plat de la gestion de la manutention associée aux escales de navires, avec une optimisation des moyens humains et techniques en fonction de l'état du trafic et des prestations qu'il convient de prioriser. Des tarifs incitatifs en faveur du report modal vers le fer ont également été mis en place par le Port mi-2021.



... et promouvoir ensemble la place portuaire rochelaise

Fédérés autour de la filière émergente de l'éolien offshore, le Port et les opérateurs portuaires, et notamment l'entreprise AMLP, se sont présentés groupés sur les salons dédiés à la filière. En septembre, ils étaient à Seanergy, le salon consacré à l'éolien en mer et aux énergies marines renouvelables à Nantes. En novembre, ils tenaient un stand commun à Saint-Malo au Floating Offshore Wind Turbine pour travailler avec les acteurs de la filière sur l'appel d'offre Sud Bretagne.

Vers le zéro carbone

Acteur engagé de son territoire, le Port contribue activement à la transition écologique. Preuve de son engagement, il est membre du consortium « La Rochelle Territoire Zéro Carbone » aux côtés de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, de la Ville, de l'Université et d'Atlantech dans le cadre du programme d'investissement d'avenir opéré par la Banque des territoires.

L'ambition commune est forte : atteindre sur l'agglomération rochelaise, la neutralité carbone à l'horizon 2040. Elle se concrétise par une vision systémique incluant économie circulaire, autoconsommation d'énergie renouvelable, efficacité énergétique du bâti, décarbonation du transport, de la manutention et des activités industrielles, carbone bleu.

Les réductions d'émissions de CO₂ sont le moyen privilégié pour atteindre cette neutralité, complétées par des actions de séquestration du CO₂ par le milieu naturel. Ces progrès pourront être valorisés au sein d'un marché local du carbone porté par la Coopérative Carbone, dont le Port est actionnaire. Cette démarche est collective, elle associe les entreprises et les citoyens.

Fortement mobilisé autour de l'objectif de neutralité carbone, le Port n'en oublie pas moins les autres enjeux environnementaux. Il s'engage à maîtriser l'impact environnemental de ses activités et projets sur l'air, l'eau et les habitats, à comprendre et à préserver le fonctionnement des écosystèmes qui le bordent, ainsi qu'à anticiper et prévenir les conséquences du changement climatique.

Il reste à l'écoute des parties prenantes intéressées par l'activité portuaire et agit pour améliorer la qualité de vie et les paysages portuaires.

LES 10 ACTIONS

- 11** Améliorer l'efficacité énergétique des bâtis et des réseaux, développer les réseaux intelligents
- 12** Promouvoir la sobriété, produire et autoconsommer des énergies renouvelables
- 13** Favoriser une mobilité décarbonée
- 14** Développer une logistique bas carbone et mutualisée
- 15** Participer à la préservation de la biodiversité du littoral et des aires marines protégées
- 16** Contribuer aux initiatives de captation de CO₂ sur le territoire
- 17** Attirer des fonds d'investissement « verts » et favoriser les investissements participatifs
- 18** Éco-concevoir les ouvrages et les équipements portuaires
- 19** Développer la filière de revalorisation des matières et des matériaux
- 20** Intégrer les changements climatiques dans la protection des personnes et des biens

Promouvoir la sobriété...

La première étape de la décarbonation des activités portuaires, passe par la mesure de leurs émissions de CO₂.

En 2021, le Port a consolidé cette connaissance par l'actualisation de son bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES). Il a confié cette évaluation à la Coopérative Carbone. Ce bilan carbone a porté sur les émissions directes du Port, celles des bâtiments, équipements, et véhicules ; mais aussi sur les émissions indirectes, celles dues aux achats et investissements.

Les principaux postes d'émissions de CO₂ comme le fonctionnement de la drague Cap d'Aunis, ou l'usage de véhicules et engins thermiques, ont été précisément quantifiés. Les progrès réalisés depuis le dernier BEGES du Port ont été identifiés. Ils sont liés à l'amélioration du bâti avec la Maison du Port et à l'usage de l'électricité pour la mobilité intra portuaire.

Les pistes d'amélioration pour les années à venir sont dorénavant connues, un plan de réduction va être mis en œuvre. Cette démarche s'inscrit dans l'action n°12 du projet stratégique : promouvoir la sobriété, produire et autoconsommer des énergies renouvelables.



... et favoriser une mobilité décarbonée

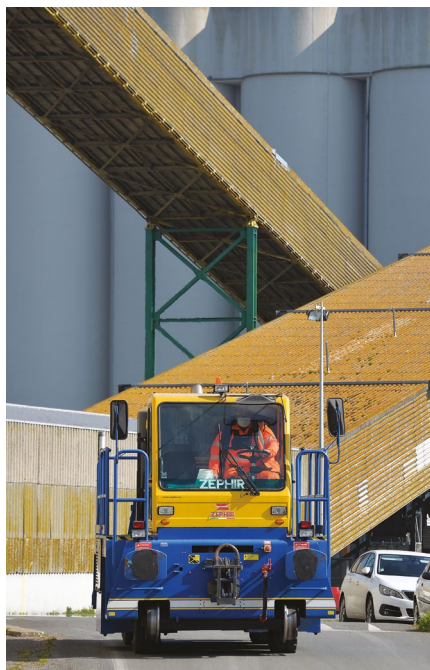
Le Port a également engagé en 2021 son nouveau plan de mobilité d'entreprise, conformément à l'action n°13 du projet stratégique. Un groupe de travail interne a été créé sur la base du volontariat. Un diagnostic de la mobilité a été réalisé afin de mieux connaître les habitudes et attentes des salariés en termes de trajets domicile-travail. Des actions ont été proposées et certaines ont d'ores et déjà été engagées comme la mise à disposition de kits cyclistes, la construction d'un deuxième garage à vélos et la préparation du lancement d'une application de covoiturage à l'échelle de la place portuaire et de l'Ouest rochelais. Cette dernière action a été réalisée avec les appuis de l'association MER et de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

Améliorer l'efficacité énergétique...

Conformément à l'action n°11 du projet stratégique, le Port a initié l'analyse du potentiel d'autoconsommation de douze entreprises portuaires, au regard de leurs besoins en énergie et de la consommation de quatre-vingts compteurs électriques.

L'autoconsommation d'énergie renouvelable collective reposera sur une boucle locale, utilisant le réseau existant, et mettra en relation producteurs et consommateurs. L'ensemble des intervenants volontaires pourra être réuni au sein d'une société dédiée gérant ce flux énergétique. Ce sera l'occasion de produire et consommer de l'électricité verte, locale, à un tarif compétitif.

Le résultat de cette étude a été très positif, démontrant tout le potentiel portuaire sur ce sujet. 2022 sera l'année des études technico-économiques et de la prise de décision d'investissement.



... et développer une logistique mutualisée bas carbone

La décarbonation ne concerne pas que la production d'électricité verte, elle passe aussi par l'usage de l'hydrogène.

En 2021, un consortium d'entreprises portuaires, composé notamment de Sica Atlantique, Envirocet, Picoty, ainsi que de Port Atlantique La Rochelle a lancé une série d'études cofinancées dans le cadre du Plan de Relance et du Plan Hydrogène.

Elles prévoient la réalisation d'une unité de récupération d'hydrogène coproduit sur le site d'Envirocet à La Pallice. Cette production sera connectée à la station GNV de Picoty, mise en service en 2020 à La Repentie qui assurera ainsi la distribution d'hydrogène produit localement.

En parallèle de l'offre, le besoin est également étudié. Il concerne principalement la mobilité portuaire, comme par exemple celles des locotracteurs utilisés pour tracter les convois de marchandises du faisceau de Vaugouin vers les sites portuaires, les camions de brouettage ou encore des usages maritimes locaux comme la drague portuaire, dont le renouvellement est prévu.

Contribuer aux initiatives de captation de CO₂ sur le territoire

En 2021, le Port a initié concrètement la feuille de route qui lui permettra d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2040. La réduction des émissions de CO₂ en constitue l'axe principal, la compensation par la création de puits de carbone en est le pendant.

En janvier, conformément à l'action n°16 de son projet stratégique, le Port a participé à la création de la Coopérative Carbone, une Société Coopérative d'Intérêt Collectif innovante, qui réalise des évaluations carbone, favorise l'émergence des projets de séquestration de CO₂, les certifie et propose à la vente les crédits carbone ainsi générés.

En fin d'année, grâce à la Coopérative Carbone, le Port a contribué au financement de deux projets forestiers permettant la séquestration de carbone.

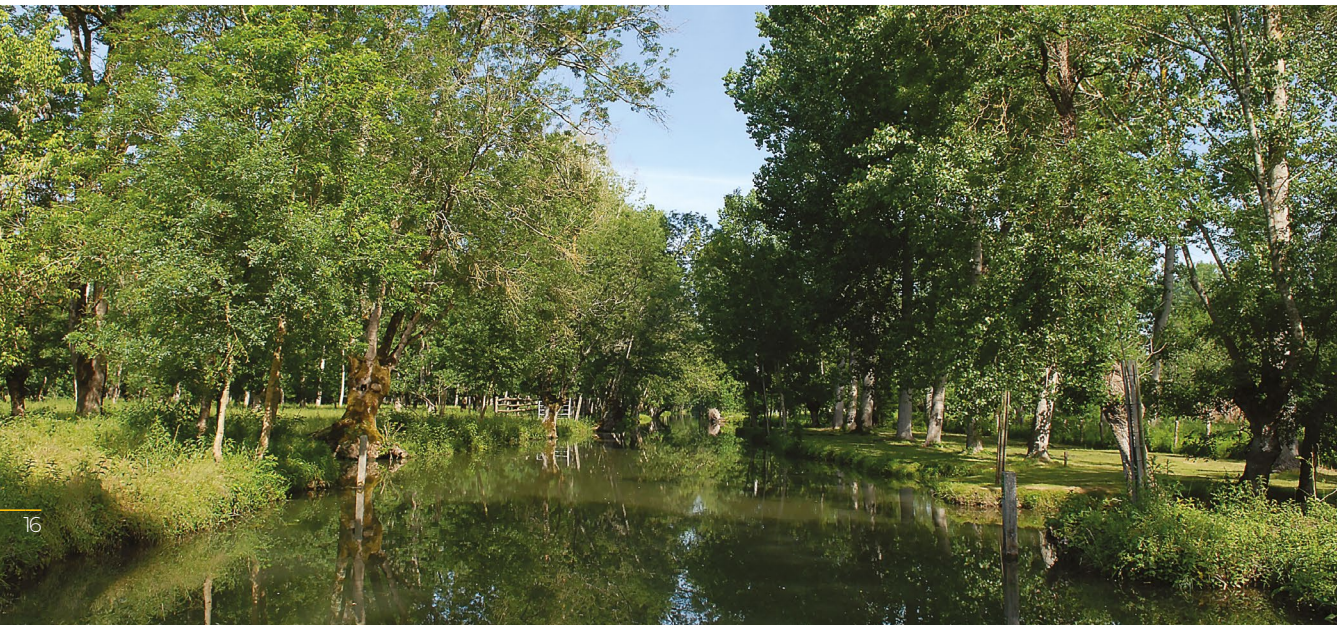
La Forêt Bleue est une participation portant sur la séquestration de 50 tonnes équivalent CO₂. Ce projet de micro-forêts urbaines sur l'agglomération de La Rochelle consiste à planter des arbres dans les espaces libres au sein des communes de la collectivité.

Le second projet concerne le marais poitevin, avec une participation à un programme de plantations d'essences d'arbres adaptées aux caractéristiques du marais. Il porte aussi sur la séquestration de 50 tonnes équivalent CO₂.

En matière de biodiversité, le Port a également été actif en 2021 : fidèle aux engagements pris dans le cadre de ses projets d'aménagement et dans le respect de l'action n°15 du projet stratégique, il a créé deux zones de compensation afin de maintenir la présence d'oiseaux à proximité du site de La Repentie, où ils s'étaient installés.

Ces zones de compensation représentent une surface totale de 7 hectares, 3 hectares sur La Repentie et 4 hectares sur une parcelle située entre le Port de pêche et la plage de Chef de Baie. L'objectif est de permettre au moins autant de nidifications d'oiseaux qu'au moment des pics observés à La Repentie.

Le comptage des oiseaux, réalisé par des ornithologues, fera l'objet d'un bilan annuel pendant vingt ans.





LES 10 ACTIONS

L'innovation au cœur de l'action

Qu'elle soit numérique ou sociétale, liée aux services ou à la gouvernance, le Port place l'innovation au cœur de son projet stratégique 2020-2024.

Maîtriser et valoriser la donnée est aujourd'hui devenu crucial. Sur le Port, les outils numériques permettent de simplifier les opérations portuaires, d'augmenter la rapidité des échanges et l'efficacité des escales et du transit de marchandises, en écho à la première orientation « pour une logistique toujours plus performante ».

En lien avec ses valeurs, le Port met résolument l'humain au cœur de ses projets à travers les personnels, les acteurs portuaires, les riverains et les collectivités. L'innovation se décline aussi en actions de coopération et de partage avec la société civile. Intégré au cœur de la Ville, de la Communauté d'Agglomération, du Département et de la Région, en lien avec leurs acteurs économiques et sociaux, le Port doit poursuivre son implication dans les dynamiques et les projets de territoires. Son engagement sociétal l'amène à poursuivre en continu l'amélioration du dialogue, de la concertation et de la gouvernance.

- 21** Développer une culture numérique responsable
- 22** Exploiter les innovations numériques pour améliorer l'efficacité, en interne comme au sein de la place portuaire
- 23** Proposer de nouveaux modèles de contractualisation avec les acteurs économiques
- 24** Développer une offre mutualisée de services «clefs en main» pour les entreprises et les salariés portuaires
- 25** Créer et animer un Centre interportuaire avec les autres ports rochelais
- 26** Mettre l'humain au cœur des projets, favoriser l'innovation et la culture du changement
- 27** Mettre en œuvre un dialogue social et des pratiques managériales innovants
- 28** Renforcer la coopération entre les ports et les acteurs économiques du territoire
- 29** Contribuer activement aux stratégies territoriales d'innovation et de transitions
- 30** Participer aux instances de réflexion nationales et internationales

Mettre l'humain au cœur des projets...

Après une période de concertation interne, un accord expérimental de deux ans sur le temps de travail et le télétravail a été déployé en juillet 2021.

Après un an et demi de crise sanitaire, cet accord a établi un cadre de fonctionnement commun permettant aux salariés éligibles et qui le souhaitent de bénéficier d'une journée de télétravail régulier par semaine et/ou d'un forfait maximum de 10 jours de télétravail occasionnel par an. En complément des nouvelles modalités d'organisation, 3 jours de travail en présentiel par semaine ont également été instaurés afin de préserver la cohésion sociale interne.

Ce nouveau modèle contribue à une meilleure conciliation entre vie personnelle et professionnelle, une meilleure concentration, une réduction des temps de trajet, de la fatigue ou encore du stress. Il est également un facteur d'attractivité et de fidélisation des salariés.

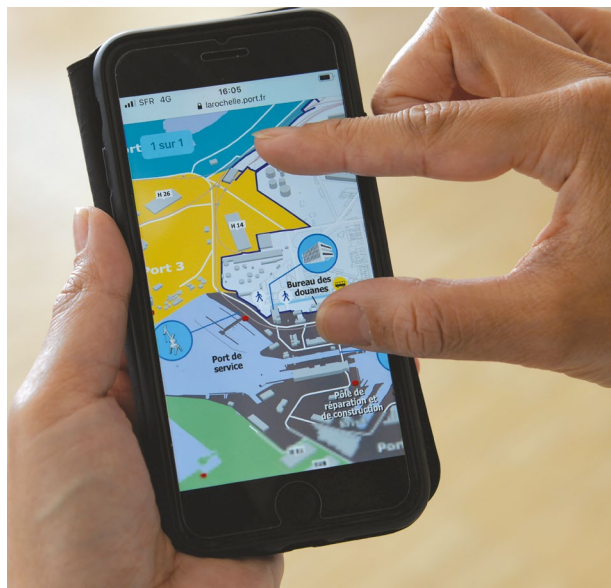


Au 31 décembre 2021, le Port compte 25 télétravailleurs réguliers et 19 télétravailleurs occasionnels.

Un programme de formation au développement personnel des managers a été initié en 2021. Il vise à renforcer la prise en compte des individualités dans les relations de travail par une meilleure connaissance de soi et des autres. Ce programme, qui concerne l'ensemble des managers, fait partie des actions déployées pour ancrer des réflexes de transversalité et de sens commun dans les actions de chacun. 65% des managers sont déjà formés.

... et favoriser l'innovation et la culture du changement

En 2021, le Port a initié auprès de ses salariés un challenge des idées novatrices nommé « Idéfi », qui a généré 17 propositions d'innovation ou d'améliorations. Le jury, composé de salariés, en a retenu 15 et le Directoire a approuvé la mise en œuvre de 13 d'entre elles. Selon la thématique, des pilotes ont été désignés pour étudier leur faisabilité et leur mise en œuvre, dans un calendrier donné. Le jury, comme le Directoire, s'est réjoui de la pluralité des domaines abordés : une application mobile de suivi du trafic, l'intégration de critères liés à la transition écologique dans la comptabilité, la mise à disposition de vélos pour circuler sur la place portuaire, l'expérimentation d'une comptabilité écologique...



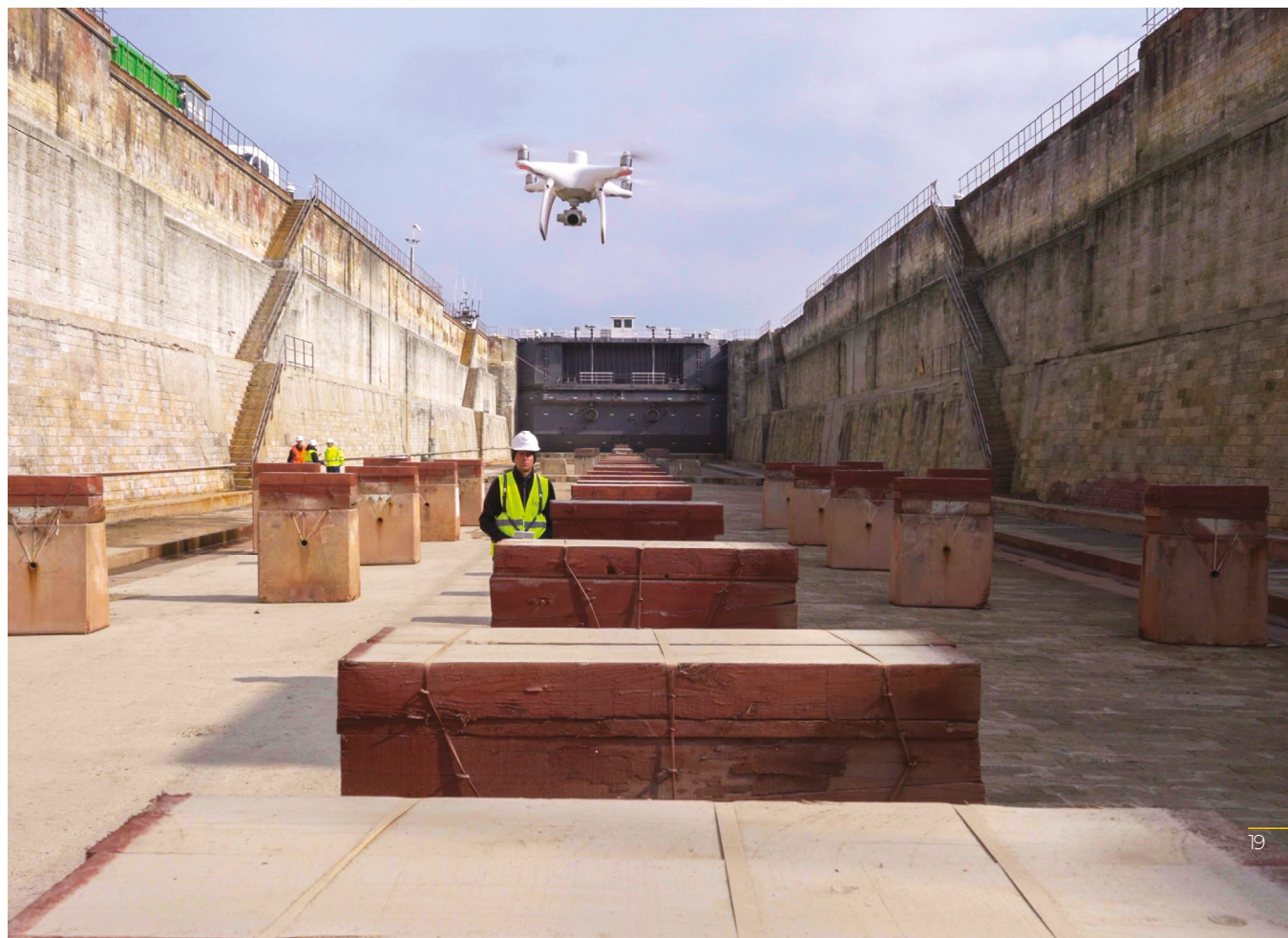
Améliorer l'efficacité en interne

Filiale de Port Atlantique La Rochelle, OIP Atlantique (Opérateur d'Innovation Portuaire) se positionne comme la tête chercheuse du Port, en réponse à l'un des axes majeurs de son projet stratégique 2020-2024 : l'innovation.

Dans le courant de l'hiver 2021, l'OIP a proposé au Service Ingénierie du Port de mener une expérimentation en lien avec ses infrastructures. Des tests de plusieurs drones sous-marins très sophistiqués ont ainsi été effectués le long du quai Lombard.

Cette démonstration a permis deux modes de visibilité, une vision classique en direct à l'aide de caméras sous-marines et une captation par sonar permettant une représentation par points des ouvrages inspectés.

Les suites possibles à donner à cette expérimentation pourraient être très utiles, notamment dans le cadre de l'assèchement des navires en formes de radoub et du suivi des infrastructures portuaires immergées.



Contribuer activement aux stratégies territoriales d'innovation et de transitions

C'est lors de sa séance plénière du 11 octobre 2021 que la Région Nouvelle-Aquitaine a approuvé la convention de partenariat et de projets préparée avec le Port. Cet engagement réciproque précise les axes de coopération et les modalités d'un partenariat dynamique pour l'évolution du territoire.

Le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires, définit la stratégie régionale d'aménagement du territoire à l'horizon 2030, outil de planification de référence pour le Port.

Cheffe de file du développement économique, la Région a adopté par ailleurs fin 2016 un schéma régional de développement économique, d'innovation et d'industrialisation, qui donne ses ambitions et sa vision pour le développement économique pour les 10 à 15 ans. Le plan Nouvelle-Aquitaine Rebond, adopté suite à la crise sanitaire, vise en prolongement à ancrer la relance économique dans la durée.

Autre action majeure, la feuille de route Néo Terra, adoptée en juillet 2019, donne le cap pour engager une transition globale du territoire régional. Basée sur les travaux scientifiques des chercheurs d'Acclimaterra et d'Ecobiose, elle vise à accélérer et à massifier les actions en faveur des transitions énergétiques, écologiques, économiques et sociales.

Le Port s'inscrit pleinement dans ces ambitions et orientations du Conseil régional. Cette convention de partenariat et de projets marque ainsi son engagement à contribuer activement à la relance et à la transformation du territoire régional.

Elle s'inscrit en complément de l'action gouvernementale et le Plan de Relance portuaire validé lors du dernier Comité interministériel de la mer.



Financé par





Un port engagé

Depuis 10 ans, Port Atlantique La Rochelle a mis en œuvre une démarche de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) en conformité avec ses orientations stratégiques et avec l'ADN du territoire dans lequel il intervient.

Le label Engagé RSE, promu par l'Afnor, évalue le niveau d'intégration au sein de l'établissement des principes de l'ISO 26 000, principale norme internationale dans le domaine du développement durable.

Ce label est délivré après une évaluation rigoureuse sur site durant laquelle les parties prenantes internes et externes à l'organisation sont rencontrées et interviewées par des experts RSE d'Afnor Certification. Il identifie quatre niveaux de maturité : « Initial », « Progression », « Confirmé » et « Exemplaire ».

Le troisième cycle d'évaluation, réalisé au Port en octobre 2021, atteste de l'atteinte du niveau « Exemplaire ».

Ce haut niveau de maturité est le résultat de l'intégration de la responsabilité sociétale dans la stratégie et dans le management au quotidien de l'établissement. Il est le fruit de l'implication des équipes du Port. Cette reconnaissance constitue une base solide pour continuer à progresser et relever les défis qui nous attendent.

Le premier d'entre eux, le dérèglement climatique, justifie la pleine implication du Port dans la transition écologique du territoire au côté du consortium La Rochelle Territoire Zéro Carbone.

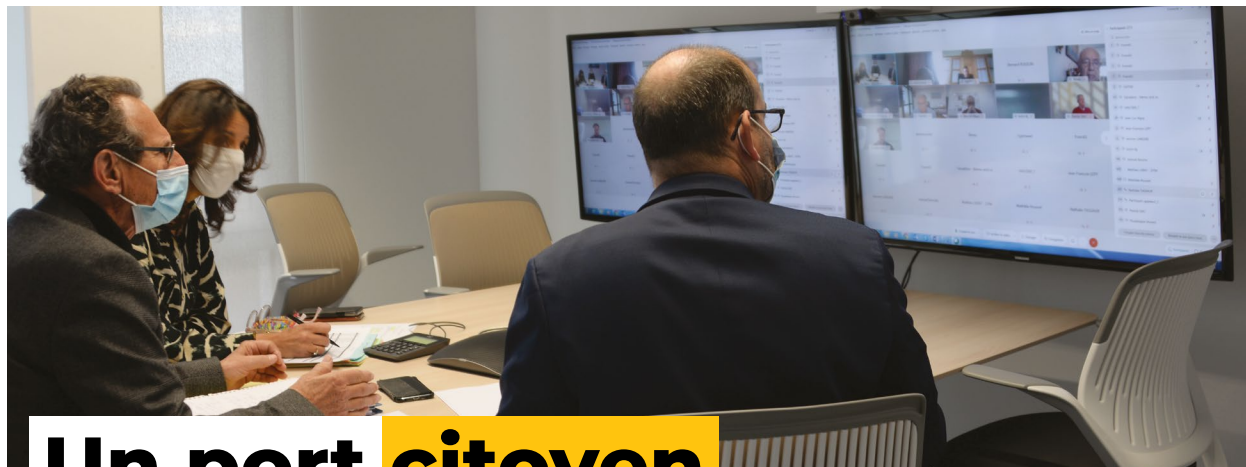
ÊTRE ENGAGÉ,

c'est assumer les impacts de ses décisions et agir fortement pour un développement durable de ses activités.



D'autres enjeux justifient l'engagement du Port : l'économie des ressources avec la démarche d'économie circulaire de la place portuaire animée par l'association MER ou la valorisation par le Port des sédiments et le recyclage de matériaux pour des usages travaux publics ; sans oublier les enjeux sociaux avec la démarche d'achats responsables et la poursuite de la participation active à la fondation « Fier de nos quartiers ».





Un port citoyen

Le port interagit avec de nombreuses parties prenantes, ses salariés, ses clients, ses fournisseurs, les habitants des quartiers de Laeu, La Pallice, La Rossignollette. Avec tous, il adopte un comportement d'écoute et de dialogue sincère et ouvert.

En 2021, dans un contexte sanitaire qui a nui à la tenue des événements et rencontres, le Port a maintenu ce cap. Il a poursuivi un dialogue soutenu avec ses riverains, en particulier dans le cadre du suivi de l'activité et des travaux ferroviaires de l'année. Il a créé l'association La Rochelle Ports Center avec les ports de pêche et de plaisance de La Rochelle.

En 2021, la citoyenneté s'est aussi exprimée par la poursuite de la démarche globale de mise en valeur des paysages portuaires selon une charte urbanistique, architecturale et paysagère cohérente.

En début d'année, la rénovation des hangars 19, 20 et 21 à Chef de Baie a été achevée. Les pignons ont été recouverts de nouvelles couleurs primaires bleu, jaune et rouge, les bardages bois remplacés et les façades enduites.

La Gare de La Pallice a été rénovée et entièrement repeinte en blanc et anthracite, tout comme le bâtiment de l'écluse du Bassin à Flot.

Les clients du Port se sont également inscrits dans cette démarche paysagère. SISF a

renouvelé avec le Port un bâtiment de bureaux sur le site de La Repentie en choisissant le bleu. AMLP s'est installé dans ses nouveaux bureaux du terminal de Chef de Baie, le noir et le blanc proposés par la charte paysagère y ont été privilégiés. Enfin, Sica Atlantique a débuté la rénovation du silo Bertrand, dont la mise en peinture finale s'est déclinée en un dégradé de gris-beige d'ouest en est.

Action plus éphémère, à l'occasion d'Octobre Rose, le Port a mis en lumière la Maison du Port sur sa façade est et la grue N7 qui fait face au Port de Service. Cette dernière a fait l'objet d'une reprogrammation en rose de son éclairage. La Maison du Port a été éclairée par 20 spots Led économes en énergie.



Maison du Port





Un port de proximité

Au Port de La Rochelle, l'écoute, c'est en premier lieu celle des clients. Comme tous les deux ans, une enquête de satisfaction clients a été menée en 2021. 80 clients ont accepté d'y répondre. Les résultats sont encourageants avec un niveau de satisfaction global de 92%, en légère hausse. Au-delà de ce constat, l'enquête est surtout l'occasion pour le Port d'identifier des attentes d'amélioration et de planifier des actions pour y répondre.

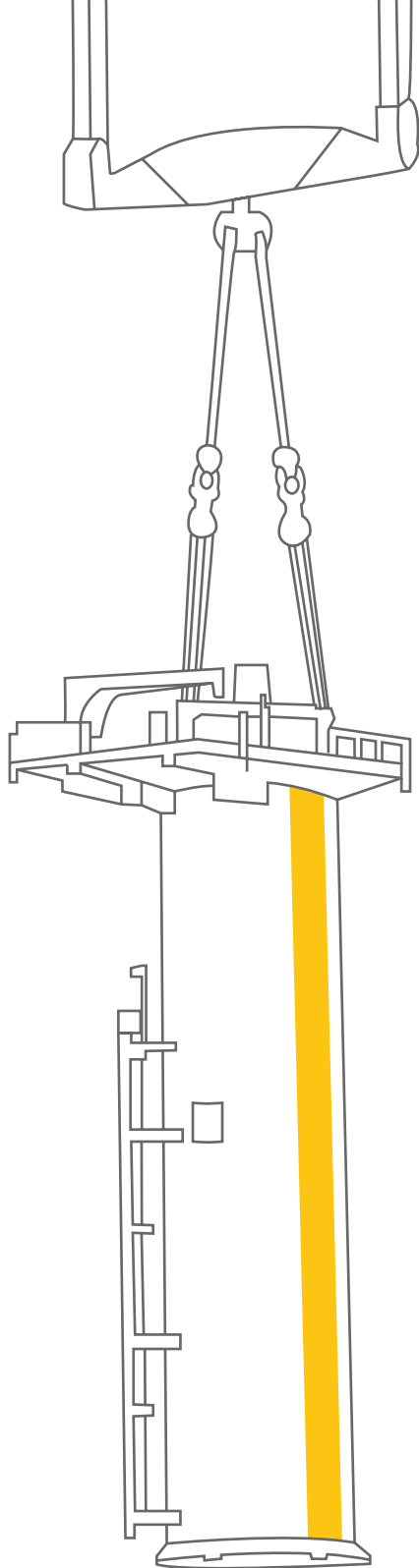
La proximité, c'est aussi l'accueil des marins en escale. Le Port s'est impliqué aux côtés de l'Union Maritime, du Propeller Club et de Marin'Escale à travers plusieurs opérations destinées aux navigants en cette période de pandémie : livraison de petits-déjeuners pour les marins avec « Breakfast on board » au printemps, même type d'action pour les cadeaux de Noël avec « Christmas on board » ou encore l'accompagnement sanitaire des marins jusqu'au centre de vaccination Covid-19 de Mireuil (60 marins vaccinés).

Le lien de proximité reste fort avec les acteurs du territoire, la Ville et l'Agglomération de La Rochelle, au travers de la participation du Port au projet « La Rochelle Territoire Zéro Carbone », mais aussi avec La Rochelle Université, également membre du consortium et avec qui le Port interagit activement par sa participation à la Fondation de l'Université et la réalisation de plusieurs programmes de recherche rochelais dont le Port est l'objet ou le support.

La proximité, c'est enfin le lien que le Port tisse en continu avec ses

salariés. En 2021, outre la poursuite de programmes de santé au travail déjà connus comme les démarches « ergonomie » pour les salariés les plus sédentaires ou échauffement au travail pour les marins de la drague, le Port a innové avec les « Extras du jeudi ». Il s'agit de proposer aux salariés, le jeudi sur leur temps de pause méridienne, des activités de bien-être, de découverte artistique ou tout simplement des jeux, afin de retisser un lien entre collègues que le Covid et le télétravail subi ont pu distendre.





141 boulevard Emile Delmas
CS 70394, 17001 La Rochelle Cedex 1
+33 (0)5 46 00 53 60
communication@larochelle.port.fr
www.larochelle.port.fr

